



le 09 octobre 2021

Journées « dialogue social » : SUD s'abstient !

SUD développe un dialogue social de proximité, constructif et concret malgré l'attitude figée de la Direction (Convergence, horaire variable, accessibilité au site, projection conventionnelle, ...).

Nos tracts traduisent de manière factuelle nos propositions, nos signatures, notre façon de travailler et notre vision. Nous exprimons nos positions sans aucune radicalité ni aucune agressivité, mais avec fermeté et abnégation.

Si SUD invite évidemment les salariés à venir nous voir, nous considérons qu'aller vers eux l'emporte. Nous avons réalisé une vidéo « **une journée avec un syndicaliste** » **par transparence** et une **enquête syndicale pour toujours mieux vous représenter**. Une des questions portait d'ailleurs sur les horaires où vous souhaitiez que l'on passe idéalement.

Bien qu'il y ait 80 équipes 5*8 et un nombre important de services HN, 2*8, 3*8, 9*8 et 24*72, **nous faisons le maximum pour rencontrer les salariés** et nous essayons en permanence d'améliorer nos pratiques. **De ces rencontres, SUD remonte l'ensemble de vos revendications et de vos problématiques.** Sur le même principe, nous n'avons jamais laissé un seul email sans réponse et, lors du premier confinement, nous étions présents sur le site tout en réalisant un compte rendu quotidien.

SUD s'abstient de participer aux journées de sensibilisation au dialogue social, puisque c'est notre travail au quotidien auprès des salariés et sans membre de la Direction à nos côtés !

Via ces journées de « **sensibilisation au dialogue social** », **la Direction s' imagine jouer les ventriloques** et évoque les élections d'octobre 2022 tout en proposant **un test de personnalité syndicale** ⁽¹⁾ ! **RH prépare-t-elle ses listes idéales ?**

SUD refuse d'endosser le rôle de Jean-Marc (pour les plus jeunes) ou de Tatayet (pour les plus anciens). **#coupdevieux**

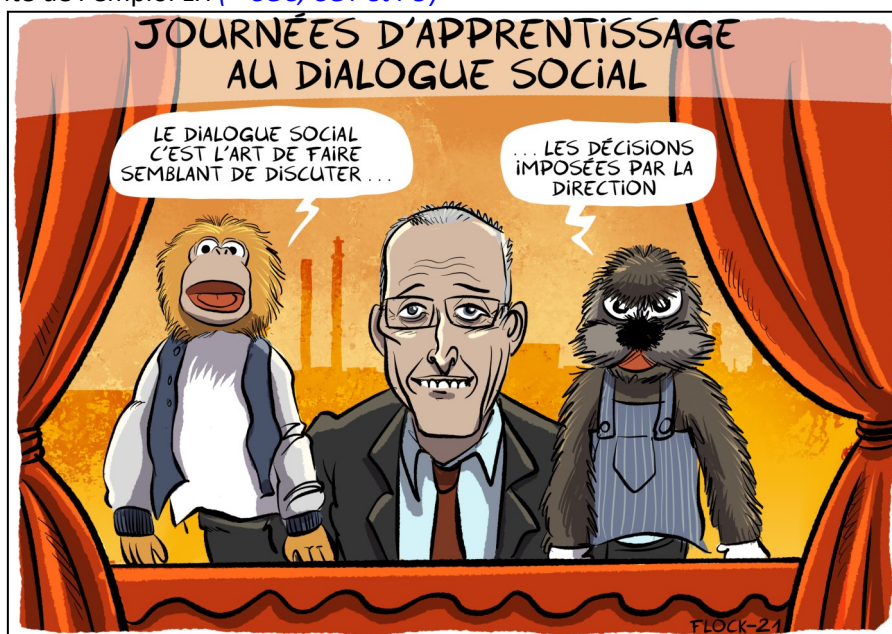
Notre état d'esprit, nous l'affirmons en négociant des accords dans l'intérêt exclusif des salariés, sans jamais commenter les signatures ou les positions autres que celle de la Direction. SUD ne s'oppose qu'à la Direction.

Accords signés par SUD (*indique les accords signés à l'unanimité) :

- Accord relatif au dialogue social dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation de PSR (+ CFTD et CGC)
- Accord sur les modalités d'accompagnement au projet de l'évolution de l'organisation de PSR (non applicable) (+ CGC)
- Accord relatif à l'accompagnement de l'organisation des essais NCPF LH (La Hague) *
- Accord relatif au maintien des accords collectifs d'établissement applicables aux salariés OR (Orano Recyclage) LH*
- Accord relatif à la valorisation des Référents Techniques LH (+ CFTD, CGC et FO)
- Accord relatif au développement de l'Attractivité de l'emploi LH (+ CGC, CGT et FO)
- Dispositif Conventionnel OR *
- Accord salarial OR 2021 (+ CFTD, CGC et FO)
- Accord télétravail OR (+ CFTD, CGC et CGT)
- Accord relatif à la gestion des postes à LH*
- Accord sur les missions et déplacements OR*
- Accord relatif au temps de travail et aux congés OR*
- Accord intéressement 2021 OR + avenant*

SUD n'a pas signé les accords relatifs :

- Aux moyens des représentants du personnel LH (signé par CGC et FO)
- Aux expertises liées au projet Convergence (signé par CGC, CGT et FO)
- À PUNDS OR (Pour Un Nouveau Dialogue Social) (signé par CGC et FO)



SUD : pourquoi ne pas franchir le pas ?

⁽¹⁾ Si vous êtes passés à côté du désormais cultissime test de personnalité syndicale de la Direction, n'hésitez pas à nous le demander. Suite au vide de la concertation sur le dialogue social de fin 2019, SUD n'a pas souhaité participer à ce Groupe de Travail sur le "dialogue social", dont ce test est issu, pour se concentrer au maximum sur l'actualité difficile du site.

SUD comprend enfin pourquoi la Direction a refusé, par deux fois en Comité Social et Économique, de répondre à nos questions visant à connaître les actions découlant de ce GT sur le dialogue social. Ou alors notre Direction prépare une énième vidéo YouTube, dont elle raffole, en mode "surprise sur prise".

Ce tract étant consacré au dialogue social, SUD annonce disposer désormais d'un siège au Comité de Groupe (ce qui ravit notre Direction) ! Nous en profitons pour rappeler notre fonctionnement :

Nous exécutons le syndicalisme de bureaucratie et rien ne saurait nous éloigner de nos valeurs et des salariés. Par exemple, SUD n'a jamais demandé à intégrer le futur bâtiment ATLAS (l'important, c'est que les activités sociales y soient). La Direction peut nous mettre n'importe où, cela ne changera rien à notre présence dans nos services/équipes, ni à notre exigence de venir régulièrement à votre rencontre.

Voici des extraits de notre charte de section, révisée puis validée par nos adhérents, améliorant notre transparence et nos pratiques :

- Afin de s'affranchir de tout risque de connivence, le bureau de section est constitué de l'ensemble des élus et mandatés.
- Chaque membre du bureau, quel que soit son niveau de détachement, doit faire des postes/journées durant son mandat au sein de son service.
- Les membres du bureau s'engagent à montrer leur feuille de paie aux salariés qui en feraient la demande et doivent remplir un fichier commun sur l'ensemble de leurs dépenses et frais liés à leurs missions syndicales.
- Le droit de grève est un droit individuel. Cependant, la section stoppe toutes ses activités syndicales, à l'exception unique de notre présence dans les salles de conduite, lors des journées pour lesquelles elle a déposé un préavis (pas d'instance, pas de local). Un membre du bureau non gréviste travaille donc dans son service.
- La section syndicale SUD Orano Recyclage ne cautionne pas le blocage des salariés sous OMF.
- Chaque diffusion destinée aux salariés doit respecter nos valeurs (transparence, absence de guéguerre syndicale, apolitisme).
- Les signatures d'accord à caractère économique ne peuvent être validées qu'à la majorité des adhérents votants.

La version complète de notre charte, signée de tous les représentants SUD, est disponible ici : [charte SUD](#) !

Si vous vous retrouvez dans nos valeurs, n'hésitez plus à adhérer en remplissant le bulletin d'adhésion ci-dessous. **Chaque adhésion à SUD renforce une opposition de qualité face à la Direction.**

SUD met à votre disposition un bulletin de résiliation syndicale via ce lien : [cliquez ici](#). Utile par exemple lorsqu'on vient d'un autre secteur et/ou entreprise, merci à nos adhérents de ne pas s'en servir contre nous. **#déconnezpas!**

Nos représentants travaillent dans de nombreux services : **STE3, T0, T1, R2, PSR, PCM, CS, transports, bureaux travaux et TSQ Évaluation.**



Le prélèvement peut se faire en une ou plusieurs fois, à vous d'en définir la périodicité. Cochez votre choix.

☐ annuel : 1 x 102 € ☐ semestriel : 2 x 51 € ☐ trimestriel : 4 x 25,5 € ☐ mensuel : 12 x 8,50 €

Envoyer ce bulletin et un RIB par courrier au local SUD - bâtiment social, ou sur sud.anc.lahague@gmail.com ou par simple photo au 06.75.38.74.79

Adresse :

Téléphone :

@mail :

Convention Collective : Métallurgie Parisienne

Activité : Recyclage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Entreprise : Orano Recyclage

Service : Régime de travail :

Profession :

Fait à , le / /

Signature :